

TRAVAUX DU COMITÉ FRANÇAIS D'HISTOIRE DE LA GÉOLOGIE (COFRHIGÉO)

TROISIÈME SÉRIE, t. XXV, 2011, n° 9
Communication écrite
(séance du 14 décembre 2011)

Jean GAUDANT

*La Société de la Carte géologique de France (1869-1872) : une éphémère
réaction à la création du Service de la Carte géologique de la France*

Résumé. Le 1^{er} octobre 1868, un décret impérial créa le *Service de la Carte géologique de la France* et le chargea de réaliser, sous la direction d'Élie de Beaumont, la Carte géologique détaillée de la France. Cette décision entraîna immédiatement une vive réaction d'un groupe de géologues lyonnais qui fut à l'origine de la création en avril 1869 de la *Société de la Carte géologique de France*, dont l'objectif était à la fois de critiquer une décision excessivement centralisatrice et corporatiste et de revendiquer le droit de chaque géologue français de participer à ce grand projet national. Après des débuts prometteurs, l'éclatement, en juillet 1870, de la guerre franco-prussienne fut apparemment la cause de l'échec rapide de cette entreprise.

Mots-clés : Carte géologique – France – Société – centralisme – corporatisme – contestation.

Abstract. On the 1st of October, 1868, an imperial order created the *Service de la Carte géologique de la France* that was entrusted, under the direction of Élie de Beaumont, with the making of the detailed geological map of France. This decision produced immediately a strong reaction of a group of geologists from Lyon who decided to create, in April, 1869, the *Société de la Carte géologique de France*, the purpose of which was both to criticize an excessively centralizing and corporatist decision and to claim the right, for every French geologist, to take part in this great national project. After a promising beginning, the bursting of the French-Prussian war, in July, 1870, apparently resulted in the rapid wreck of this enterprise.

Key words : Geological map – France – Society – centralism – corporatism – contesting.

On sait que l'Exposition universelle qui se tint à Paris en 1867 fut l'occasion d'exposer un assemblage de 62 feuilles à 1/80 000 du projet de Carte géologique détaillée de la France (Médioni, 2009). On s'appuya, pour le réaliser, tout particulièrement sur les cartes géologiques départementales de 24 départements couvrant le Nord et l'Est de la France, la ville d'Orléans étant approximativement située dans l'angle Sud-Ouest de ce tableau. Une

campagne de terrain de vingt mois de plusieurs ingénieurs des mines recrutés dans ce but avait été prévue afin d'homogénéiser les informations fournies par ces sources disparates (Médioni, 2009). Plus précisément, Albert de Lapparent (1867) a en effet indiqué que cette carte avait « été exécutée, sous la direction de M. Élie de Beaumont, à l'aide des cartes géologiques départementales, révisées et coordonnées par une Commission d'ingénieurs des mines, et où la stratigraphie a été l'objet de soins particuliers ». Cette réalisation a donné l'impulsion qui a conduit à la constitution, dès l'année suivante, d'un Service permanent chargé de la réalisation de la Carte géologique de France à l'échelle 1/80 000.

Or, dans les semaines qui suivirent la signature par Napoléon III du décret du 1^{er} octobre 1868 créant le *Service de la Carte géologique de la France*, placé sous la direction de Léonce Élie de Beaumont (1798-1874), et confiant exclusivement la réalisation de la Carte géologique à 1/80 000 à des ingénieurs du Corps des mines, une vive indignation s'empara des géologues qui, à divers titres, s'étaient engagés, aux quatre coins de la France, dans des travaux cartographiques départementaux. C'est toutefois dans la région lyonnaise que se cristallisa la réaction, si bien que, sur l'invitation de Théodore Ébray, une première réunion de géologues eut lieu à Lyon en décembre 1868. Elle fut suivie de plusieurs autres, ainsi, dès le 15 janvier 1869, une circulaire fut adressée de Lyon par une vingtaine de signataires à de nombreux géologues pour les inviter à se joindre à eux. Deux mois plus tard, une nouvelle circulaire fut expédiée aux membres de la Société géologique de France pour les convier à une réunion qui se tiendrait à Paris le 4 avril 1869 « pour provoquer la formation d'une Société dont le but serait de recueillir et de coordonner les matériaux d'une Carte géologique de la France ». Les adhésions affluèrent (le nombre des membres atteignit 126 au 1^{er} août 1870) et il fut décidé de publier un bulletin intitulé *Annales de la Société de la Carte géologique de France*, dont le premier fascicule parut en janvier 1870. Les fascicules suivants furent datés de février, puis avril et juin 1870. Mais l'éclatement, le 19 juillet 1870, de la guerre franco-prussienne, qui allait se poursuivre jusqu'au 29 janvier 1871, nuisit gravement à l'essor de la jeune Société, si bien que le fascicule n° 7 à 12 du tome premier ne parut qu'en janvier 1872. Et le tome deux ne comporta qu'un fascicule unique (n° 1 à 12), imprimé en décembre 1872.

La réaction de cette Société ne fut pas isolée. En effet, Jules Marcou ne se priva pas de brocarder le décret du 1^{er} octobre 1868 qui, en confiant au Corps des mines la charge de lever la Carte géologique de France à 1/80 000, excluait de fait tout le reste de la profession géologique. Ainsi, souligna-t-il dans *De la science en France* (1869), les défauts des cartes présentées lors de l'Exposition universelle de 1867, relevant notamment que l'index des terrains manquait de cohérence, faute d'avoir fait l'objet d'une définition préalable des termes employés. Et il manifesta son désaccord vis-à-vis du décret impérial en regrettant qu'on se soit ainsi privé du concours des géologues expérimentés qui avaient œuvré à la réalisation des cartes départementales car « c'est à nous, géologues français, dans une œuvre nationale comme celle-là, qu'il appartient de signaler les lacunes, les erreurs et les imperfections. Si nous voulons arriver à rivaliser avec les autres peuples, il nous faut employer toutes nos ressources, sortir des routines administratives, des privilèges

de corps fermés, et faire appel à tous les talents éprouvés et à toutes les capacités. » (p. 57).

La Société de la Carte géologique de France, qui avait élu Édouard Collomb (1796-1875) comme président en avril 1870, connut un succès significatif si l'on se réfère au nombre de ses membres au 1^{er} août 1870 (126). Parmi eux on relève les noms d'un grand nombre de géologues éminents répartis sur tout le territoire. Dans cette liste, nous avons sélectionné les noms suivants : Geoffroy D'AULT DU MESNIL, à Vannes, Auguste AYMARD, au Puy, Édouard BELTREMIEUX, agent de change à La Rochelle, Pierre BONISSENT à Carentan, Alfred CAILLAUX, ingénieur civil des mines à Paris, Arcisse DE CAUMONT à Cherbourg, Ernest CHANTRE à Lyon, Jean-Jacques COLLENOT, ancien notaire à Semur, Édouard COLLOMB à Paris, Charles CONTEJEAN, professeur à la faculté des sciences de Poitiers, Gustave COTTEAU, juge au tribunal civil d'Auxerre, Jean-Baptiste DALMAS à Privas, Joseph DELBOS, professeur de géologie à Mulhouse, Eugène EUDES-DESLONGCHAMPS, professeur à la faculté des sciences de Caen, Daniel DOLFUSS-AUSSET, manufacturier à Mulhouse, Émilien DUMAS, à Sommières, Eugène DUMORTIER à Lyon, Théodore ÉBRAY, ingénieur à Tarare, Georges FABRE, garde général des eaux et forêts, à Mende, Albert FALSAN à Collonges-sur-Saône, Louis DE FROMENTEL, médecin à Gray (Haute-Saône), Félix GARRIGOU à Toulouse, Henri HOGARD à Épinal, Gabriel JOURDAN à Lyon, Alphonse JULIEN, pharmacien à Paris [futur professeur de géologie à la faculté des sciences de Clermont-Ferrand], Louis LARTET à Paris, Gustave LENNIER, directeur du Musée du Havre, le comte de LIMUR à Vannes, Arnould LOCARD, ingénieur civil à Toga (Corse), Perceval DE LORIOL, ingénieur à Lyon, Henri MAGNAN, ingénieur civil à Toulouse, Jules MARCOU à Paris, Antoine-Fortuné MARION, préparateur à la faculté des sciences de Marseille, Charles MARTINS, professeur à l'École de médecine de Montpellier, Jules MORIERE, professeur à la faculté des sciences de Caen, Jean MUSSY, ingénieur des mines à Vicdessos (Ariège), Alphonse NOGUÈS, ingénieur civil, professeur à l'École centrale lyonnaise, Louis PARISOT, pharmacien à Belfort, Alphonse PERON, attaché à l'Intendance militaire à Alger, Édouard PIETTE, juge de paix à Craonne (Aisne), Louis PILLET, avocat à Chambéry, Auguste POMEL à Oran, l'abbé Jean-Jacques POUECH à Pamiers (Ariège), Jean-Baptiste RAMES, pharmacien à Aurillac, Ernest ROYER [maître de forges] à Cirey-sur-Blaise (Haute-Marne), Gaston DE SAPORTA à Aix-en-Provence, Henri-Émile SAUVAGE à Paris, Guillaume-Philippe SCHIMPER, professeur à la faculté des sciences de Strasbourg, Charles SCHLUMBERGER, ingénieur de la marine à Lyon, l'abbé Antoine SOULIER, à Vesc par Dieulefit (Drôme), Olry TERQUEM, à Metz, Henri TOMBECK, professeur au lycée Bonaparte à Paris, Alfred TORCAPEL, chef de section du chemin de fer au Vigan (Gard), Paul TOURNAL, conservateur du musée de Narbonne, et l'abbé Pierre VALLET, professeur à Chambéry.

Malgré ce qu'on peut considérer comme un succès encourageant, la Société de la Carte géologique de France ne réussit pas à se consolider, si bien qu'elle publia en décembre 1872 son dernier fascicule¹, prélude à sa dissolution.

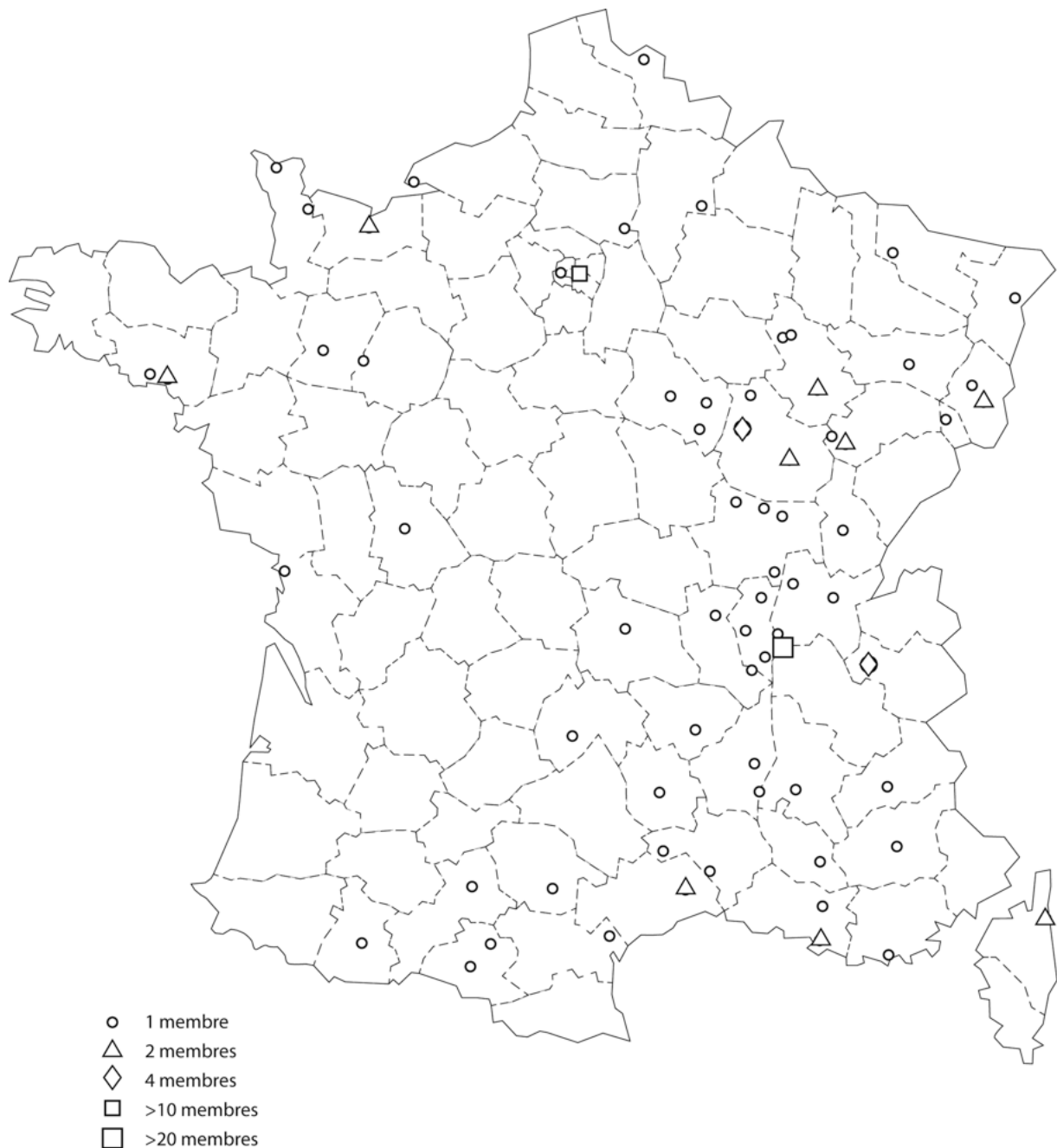


Figure 1. Carte de France montrant la répartition géographique des membres de la *Société de la Carte géologique de France* au 1^{er} août 1870. En outre, deux de ses membres résidaient en Algérie : Alphonse Péron à Alger et Auguste Pomel à Oran.

¹ Ce fascicule se présente comme le bulletin de la 2^e année (fascicules n° 1 à 12). Il prend la suite des fascicules de la 1^{re} année, publiés en 1870 (fascicules n° 1, 2, 3-4 et 5-6 et 1872 (fascicule n° 7 à 12, p. 105-152, théoriquement daté de novembre-décembre 1871 mais renfermant un texte de A.-F. Noguès daté de janvier 1872). Sa pagination (p. 153-166) traduit sans aucun doute le renoncement des promoteurs à poursuivre l'aventure.

Comme on le verra dans le texte reproduit, ci-après l'objectif de ses fondateurs était de réagir contre les effets conjugués d'un centralisme administratif excessif et de l'esprit de caste des membres du Corps des mines qui sous-estimaient la qualité des travaux réalisés par les autres naturalistes, qu'ils fussent universitaires, ingénieurs civils ou amateurs éclairés, et enfin contre le dogmatisme d'Élie de Beaumont et sa volonté d'imposer à la France entière sa théorie du système pentagonal, ce qui justifie la phrase d'Alphonse-François Noguès selon laquelle « *la science géologique officielle est une science dogmatique* » (Noguès, p. 9).

Cette politique conduisait en effet à faire fi des connaissances accumulées dans les provinces par des praticiens au contact du terrain. Il ne fallut que quelques années pour que l'on prît conscience du fait que le faible nombre d'ingénieurs des mines affectés au Service de la Carte géologique de la France ne permettrait pas de couvrir dans un délai raisonnable l'ensemble du territoire, si bien qu'André-Eugène Jacquot, qui avait succédé à Léonce Élie de Beaumont à la tête du Service de la Carte géologique de la France à la mort de celui-ci, dut faire appel en 1876 à des collaborateurs extérieurs, donnant ainsi raison aux initiateurs de la Société de la Carte géologique de France.

Étant donné que les *Annales de la Société de la Carte géologique de France* sont devenues pratiquement introuvables, nous avons choisi de reproduire ci-après la majeure partie de son histoire, telle qu'elle a été relatée, en janvier 1870, par Alphonse-François Noguès, membre fondateur, professeur à l'École centrale lyonnaise pour l'Industrie et le Commerce, dans le premier fascicule des *Annales* de cette Société (p. 5-9) :

« La pensée qui a présidé à la fondation de la Société de la Carte géologique de France, est une pensée toute de justice, d'initiative individuelle et d'indépendance scientifique, une œuvre de décentralisation. Le fonctionnarisme s'est glissé partout dans notre pays ; la science comme tout le reste, y a pris un caractère officiel : il y a une géologie officielle, une chimie officielle, une astronomie officielle, etc., portant épée et habit brodé, soumises à la réglementation, aux décrets et aux ordonnances. Tout ce qui se meut en dehors des sphères élevées où résident les dieux et ces sciences d'État, n'est presque considéré pour rien, ou du moins pour bien peu de chose.

Ceci semblerait peut-être exagéré à un étranger, au pays duquel les choses se passent autrement. D'ailleurs mes affirmations peuvent s'appuyer sur des faits nombreux d'exclusivisme. L'histoire des cartes géologiques départementales nous fera de bien curieuses révélations à cet égard.

La géologie est, peut-être plus que tout autre science, diffusée, répandue et disséminée sur toute l'étendue de notre pays ; des géologues expérimentés se trouvent dans tous les départements de la France : des paléontologistes habiles habitent la province (MM. Cotteau, Piette, Deslongchamps, Dumortier, Schimper, de Saporta, etc.). Partout où le sol est accidenté, partout où la création montre la grandeur de son œuvre, la nature trouve des admirateurs passionnés. Les hautes montagnes, les vallées profondes appellent les méditations de ceux qui cherchent les solutions des problèmes biologiques ou

stratigraphiques que la création nous pose incessamment. La nature a répandu avec libéralité ses productions sous tous les climats ; elle a semé autour de chacun de nous des milliers de sujets d'étude. Aussi c'est en face de la nature que naissent et se forment les naturalistes, les géologues, les paléontologistes : on ne les fait pas éclore en serre chaude dans les capitales, ni on ne les improvise en leur apprenant les propriétés du réseau pentagonal.

A l'étranger, les travaux et les cartes géologiques sont conçus, faits et exécutés par des géologues : les Allemands, les Anglais, les Suisses ne se trouvent pas mal de ce système complètement opposé à celui qui prévaut dans notre libre et beau pays de France.

Pourquoi n'en serait-il pas ainsi désormais chez nous ?

Pourquoi ces observateurs, répandus sur la surface du pays, qui étudient avec persévérance la nature et la constitution du sol, ne seraient-ils pas consultés lorsqu'il s'agit justement de ce même sol ?

Pourquoi ne serait-il pas à eux qu'incomberait le soin de dresser la Carte géologique de la France ?

La réponse à ces questions, chacun la connaît. Il faut donc seulement compter sur l'initiative individuelle pour les recherches à faire, et sur la collectivité ou l'association entre toutes les intelligences indépendantes pour dresser une Carte géologique de la France, qui soit l'expression véritable de la science géologique actuelle, et non la manifestation graphique d'un système.

La pensée qui nous réunit en Société se trouve d'ailleurs nettement exprimée dans la discussion des statuts et formulée avec vigueur par la plupart des géologues présents à la réunion du 4 avril 1869.

Comme nous l'avons dit lors de la réunion de l'assemblée générale, notre pensée de nous réunir en Société, pour tracer la Carte géologique de France, n'est pas une protestation contre ce qui a été fait. Les fondateurs de la nouvelle Société ne sont pas animés d'un esprit de coterie ; seulement, ils ne veulent pas de patron, de prépondérance individuelle absorbante. S'ils semblent protester, ce n'est que contre un exclusivisme exagéré prononcé contre tous les géologues.

Notre but est de constituer un faisceau intellectuel, fort et actif, composé de toutes les individualités, de manière à former une collectivité qui concoure à la connaissance complète du sol de notre belle patrie. Nous faisons appel, pour accomplir cette œuvre nationale, à tous les géologues français et à tous les amis des sciences naturelles.

Est-ce là le caractère d'une coterie ?

En France, nous sommes pleins de préjugés ; toute idée, qui ne porte pas la marque de fabrique de Paris, est mal accueillie, si elle ne meurt pas en naissant. La province

semble frappée de stérilité, – et par sa faute – ou si elle produit quelques fruits, rarement ils arrivent à maturité. Les provinciaux écrivent et parlent en faveur de la décentralisation, mais ils sont les premiers à réagir contre toute émancipation intellectuelle de la province : ils sont assurément les premiers artisans prêts à démolir ce qu'ils ont bâti quelquefois avec beaucoup de peine. Il faut un certain courage pour oser réveiller un corps qui veut constamment rester endormi. Les fondateurs de la nouvelle Société comptent sur le concours et l'énergie des naturalistes nationaux, pour coopérer à ce travail de décentralisation, pour augmenter la vitalité intellectuelle de la province.

Il est à désirer que la vie scientifique et littéraire se répande de plus en plus en province ; que nos grandes villes, qui sont déjà des centres industriels ou commerciaux importants, deviennent autant de foyers intellectuels prêts à faire rayonner autour d'eux les lumières de l'esprit. Si Paris est le cœur de la France, il ne faut pas que son développement dégénère en hypertrophie. La décentralisation est devenue nécessaire ; il est temps de créer, en dehors de la capitale, des centres scientifiques où la liberté de discussion, d'appréciation et de contrôle puisse s'exercer pleinement.

C'est pour ces motifs que les fondateurs de la nouvelle Société ont choisi Lyon comme siège du Conseil d'administration. D'ailleurs Lyon est une grande ville, aussi peuplée que Vienne et bien d'autres capitales de l'Europe. Cette cité présente, en outre, beaucoup de ressources qu'on peut mettre en œuvre pour les progrès de la science.

En définitive, c'est de Lyon qu'est partie l'idée première d'une Société pour le tracé d'une Carte géologique de France.

L'idée fondamentale de notre Société est de multiplier les centres d'étude et d'observation, de créer des Comités régionaux chargés d'imprimer, dans toute la France, une impulsion féconde et nécessaire aux études partielles et aux travaux individuels.

La nouvelle Société fait un appel à tous ceux qui étudient le sol : aux géologues les plus expérimentés et les plus autorisés, comme à ceux qui ont circonscrit leur champ d'étude à une seule localité. Que chacun apporte sa pierre à l'édifice national que nous devons ambitionner d'élever. Le couronnement final de cet édifice sera la Carte géologique de la France, dressée par l'ensemble des géologues nationaux.

Chaque année, dans une ou plusieurs séances générales, seront discutés les travaux qui auront été exécutés. Il s'établira alors plus de solidarité et plus d'intimité entre tous les géologues, qui donneront ainsi l'exemple de l'indépendance individuelle, soumise au contrôle de tous les observateurs.

Les fondateurs de la nouvelle Société ont voulu ranimer l'initiative privée, en faisant un appel pressant à tous les géologues sans exclusion, pour accomplir une grande œuvre scientifique ; ils ont voulu faire marcher la France dans une voie où l'ont déjà précédée les autres nations.

La Société de la Carte géologique de France n'a pas la prétention de faire concurrence aux travaux du Corps impérial des Mines ; elle veut seulement suivre une marche parallèle ; le public savant jugera en dernier ressort entre la valeur des travaux exécutés sous l'influence d'un système et ceux inspirés par la science débarrassée de toute entrave.

La science géologique officielle est une science dogmatique ; le caractère d'exclusivisme qu'elle se donne, l'empêche d'être en communion avec les principes admis par la masse des géologues français et étrangers.

Les géologues pratiques ont cherché dans l'association une force et une impulsion qui manquaient à la science ; ils ont voulu donner plus d'extension à l'initiative privée. Les géologues français ont affirmé leur existence et leur force, en se constituant en Société. En réunissant la volonté et la valeur intellectuelles de chacun dans le même faisceau de travail et de dévouement scientifiques, ils espèrent, par la coopération de tous, arriver, mieux que par l'isolement, à la découverte de la vérité et à l'édification de l'œuvre qu'ils ont conçu de mener à bonne fin. »

Dans le fascicule suivant (février 1870), Alphonse-François Noguès raconte :

[*Annales*, 1^{re} Année, N° 2 – Février 1870] (pp. 33-40)

« Sur l'invitation de M. Ébray, une première réunion de géologues a eu lieu à Lyon, en décembre 1868 ; ces réunions se sont souvent succédé du mois de décembre au mois d'avril.

C'est dans ce comité préparatoire qu'ont été posées les bases sur lesquelles repose la Société de la Carte géologique de France.

L'idée émise par notre confrère a été accueillie avec enthousiasme par les fondateurs ; elle a trouvé presque partout une faveur marquée, même parmi ceux qui ont refusé d'être avec nous. »

C'est ainsi qu'une première circulaire datée du 15 janvier 1869 fut expédiée par les fondateurs à tous les géologues français afin de « former une Société dont le but unique serait de préparer les matériaux pour arriver à la publication d'une Carte géologique de la France. »

Alphonse-François Noguès crut alors nécessaire de dissiper tous les doutes relatifs à l'antériorité de l'initiative lyonnaise car :

« La date de la première réunion, les premières lettres de convocation, les avis d'adhésion établissent sur des faits simples et positifs, d'ailleurs faciles à vérifier, l'antériorité de la création de la nouvelle Société, sur la publication de la brochure intitulée : De la Science en France : le Corps des mines.

M. Marcou est, comme tant d'autres, un adhérent des premiers jours ; mais la Société de la Carte géologique a été créée, s'est développée en dehors de toute influence parisienne. Elle est une création de la province et de la géologie française et non une manifestation d'un parti ni une émanation d'une coterie ou d'une personnalité. Elle n'a d'autre désir que celui d'appeler tous les géologues dans son sein, quelle que soit leur origine, d'autre ambition que celle de faire connaître, aussi complètement qu'elle le pourra, la géologie de la France. Elle veut unir et non séparer, éteindre les rivalités d'École en exaltant les nobles émulations de tous les travailleurs qui s'occupent du sol et de ses matériaux. »

Une nouvelle circulaire en date du 15 mars 1869, fut alors « adressée à tous les membres de la Société géologique de France pour les inviter à la réunion qui a eu lieu à Paris, le 4 avril 1869. » Cette réunion décida la naissance de la nouvelle Société de la Carte géologique de France, dont Édouard Collomb fut, comme on l'a vu, élu président deux semaines plus tard.

Trois années plus tard, pendant lesquelles aucune nouvelle réunion ne semble avoir eu lieu, et bien qu'une convocation à une nouvelle Assemblée générale, prévue à Lyon le 6 janvier 1873 ait été imprimée en décembre 1872 dans le fascicule unique relatif à la deuxième année d'activité de la Société, rien n'indique que cette assemblée ait réellement eu lieu car son compte rendu, si tant est qu'il y en eût un, n'est pas parvenu jusqu'à nous. La Société de la Carte géologique de France avait vécu !

Références

- LAPPARENT, A.F. de (1867). Procès-verbal de la Réunion extraordinaire à Paris du 5 au 12 août 1867. *Bulletin de la Société géologique de France*, (2), 24, p. 777-851 (cf. p. 788).
- MARCOU, J. (1869). Le Corps Impérial des Mines. In MARCOU, J. : *De la Science en France*. C. Reinwald, Paris, 324 p. [cf. p. 1-99].
- MEDIONI, R. (2009). Les cartes géologiques en France : une aventure de plus de deux siècles. In GAUDANT, J. (Coord.) *L'Essor de la géologie – Essais*. Presses des Mines, Paris, p. 201-224.
- NOGUES, A. F. (1870). Histoire de la Société de la Carte géologique de France. *Annales de la Société de la Carte géologique de France*, 1^{re} année, (n° 1 et 2), p. 5-9 + 33-40.